



LA QUINZAINÉ D'ALGERIE

Service économique régional d'Alger

Presse du 1^{er} au 15 octobre 2020

La « *Quinzaine d'Algérie* » est une revue de presse bimensuelle qui reprend les principales informations à caractère économique parues dans la presse algérienne

Banque mondiale Dettes extérieures de l'Algérie

Selon l'édition 2021 des statistiques sur la dette internationale, publiée par la Banque Mondiale (BM), le stock de la dette extérieure de l'Algérie a été estimé à 5,49 Mds USD à la fin 2019.

Dans le détail, l'encours de la dette extérieure à long terme de l'Algérie est estimé à 1,57 Md USD l'année dernière (contre 1,72 Md USD en 2018 et 1,90 Md USD en 2017). La dette du secteur public est estimée à 1,39 Md USD en 2019 (contre 1,52 Md USD en 2018). La dette du secteur privé, garantie par l'Etat, est estimée à 1 MUSD, tandis que celle non garantie avoisine 173 MUSD. Les dettes à court terme, réputées pour être les plus problématiques au vu des échéances et des taux, se sont chiffrées à 2,26 Mds USD en 2019, contre 2,31 Mds USD en 2018.

Par ailleurs, la Banque mondiale évoque également une ligne de crédit du Fonds Monétaire International (FMI) de 1,65 Md USD en 2019 (contre 1,66 Md USD en 2018). Le FMI avait signalé, dans le cadre des consultations de 2018 au titre de l'article IV, qu' « après le dernier décaissement du FMI en faveur de l'Algérie en 1999, l'Algérie n'a pas recouru à l'emprunt extérieur avant 2016, lorsque la Banque Africaine de Développement (BAD) lui a fourni un prêt d'appui budgétaire de 900 MEUR ». Outre le prêt de la BAD, le reste de la dette extérieure est en majorité dû à des créanciers bilatéraux assortis de modalités concessionnelles.

Enfin, selon la Banque mondiale, la dette publique extérieure de l'Algérie représente 3% du revenu national brut estimé à 165,78 Mds USD. L'encours de la dette extérieure à long terme provient essentiellement de créanciers officiels (1,39 Mds USD). La dette provenant des créanciers multilatéraux est évaluée à 1,00 Md USD en 2019 (contre 1,03 Md USD en 2018) alors que la dette bilatérale est estimée à 386 MUSD en 2019 (contre 481 MUSD en 2018). La dette provenant des créanciers privés s'élève à 6 MUSD en 2019 (contre 11 MUSD en 2018), provenant totalement des banques commerciales.

Pour rappel : Le stock de la dette extérieure de l'Algérie est passé de 7,41 Mds USD en 2009, à 4,67 Mds USD en 2015, à 5,46 Mds USD à la fin 2016 et enfin à 5,70 Mds USD à la fin 2017.

(TRANSACTION D'ALGERIE)

**FMI
Perspectives**

Selon le Fonds Monétaire International (FMI), le PIB du continent africain devrait se contracter d'au moins 2,5% en 2020, « *ce qui représente l'un des pires résultats jamais enregistrés pour le continent* ». « *La détérioration des conditions économiques et la perte d'emplois pourraient entraîner une baisse du revenu des ménages jusqu'à 12% cette année* ».

En juin, le FMI avait estimé les pertes cumulées pour l'économie mondiale à plus de 12 000 Mds USD en 2020 et 2021, et avait tablé sur une prévision de récession de 4,9%, contre 3% anticipés en avril.

De plus, « *une nouvelle étude du FMI montre qu'une augmentation de l'investissement public de seulement 1% du PIB dans les pays avancés et émergents peut créer jusqu'à 33 millions de nouveaux emplois* ».

Enfin, le FMI a enregistré plus de 280 Mds USD d'engagements de prêts pour 81 pays « *et nous sommes prêts à faire plus* ».

(APS)

**Allianz
Euler Hermes
Risk-Pays**

L'assureur-crédit Euler Hermes, filiale du groupe allemand Allianz, classe l'Algérie dans la catégorie C4 concernant le risque pays. Euler Hermes relève que le ralentissement de la consommation privée et le gel des investissements publics en raison de la réduction des dépenses ont également entravé l'activité économique de ces dernières années. Ainsi, « *le Produit Intérieur Brut (PIB) de l'Algérie n'a progressé que de 0,7% en 2019, contre + 3,2% en 2016* ». Aujourd'hui, il prévoit une contraction du PIB de 6,7% en 2020, avant de remonter à 3,4% en 2021.

Par ailleurs, l'assureur-crédit constate que la croissance économique n'a généralement pas réussi à rattraper le rythme de la croissance démographique, et que, depuis 2014, « *plusieurs goulots d'étranglement limitent le potentiel de croissance du pays* ». De plus, la baisse tendancielle de la production d'hydrocarbures et la détérioration des infrastructures, entre autres, « *sont les principaux problèmes structurels du modèle économique algérien* ».

De plus, Euler Hermes signale la détérioration des comptes extérieurs depuis le choc des prix du pétrole en 2014. Il indique que l'importance des excédents annuels du compte courant (supérieur à 10% du PIB entre 2005 et 2012) a, par le passé, permis à l'Algérie d'accumuler des quantités importantes de réserves de changes et de réduire sa dette publique. « *Cependant, un renversement rapide et structurel de l'excédent du compte courant s'est produit à la suite du choc des prix du pétrole en 2014* ». « *Les réserves de changes, qui ont atteint 195 Mds USD en 2013 (environ trois ans de couverture des importations), ont fortement baissé à environ 62 Mds USD (environ 11 mois de couverture des importations) en décembre 2019* ». Pour Euler Hermes, la forte contraction des exportations d'énergie, en raison de l'épidémie de Covid-19, conduira à une hausse du déficit du compte courant à -18% du PIB en 2020 (contre -11% du PIB en 2019).

Enfin, « *l'instabilité politique reste un risque notable en Algérie et pèse sur les décisions d'investissement et de consommation, avec des répercussions négatives sur le commerce* ». Il estime que « *la pauvreté, le manque d'opportunités d'emploi et le contexte économique difficile devraient alimenter le mécontentement* ».

(LIBERTE)

**AIE
Global Gas Security
Review 2020
Gaz naturel
Demande**

Selon l'Agence Internationale de l'Energie (AIE), la demande mondiale de gaz naturel devrait connaître sa plus forte baisse jamais enregistrée en 2020.

Malgré une certaine hausse de la consommation ces derniers mois, le nouveau rapport de l'agence « *Global Gas Security Review 2020* » estime que la demande mondiale de gaz naturel devrait marquer la plus forte baisse jamais enregistrée, soit un recul de 120 Mds m³ cette année, représentant une baisse de 3%.

Par ailleurs, l'année prochaine, la demande de gaz naturel devrait augmenter de 3% par rapport à 2020, mais des incertitudes accrues assombrissent les perspectives. « *La résurgence des cas de Covid-19 et la perspective d'une pandémie prolongée ajoutent une incertitude supplémentaire au rythme de la reprise en 2021, ce qui a conduit à un ajustement à la baisse par rapport au rapport précédent. La reprise de la demande mondiale de gaz en 2021 sera probablement soutenue par des marchés à croissance rapide en Asie, en Afrique et au Moyen Orient* ».

(LIBERTE)

**Banque mondiale
Région ANMO
Impact Covid-19**

Selon le rapport annuel 2020 de la Banque Mondiale (BM), les coûts anticipés de la pandémie s'élèvent à environ 3,7% du Produit Intérieur Brut (PIB) dans la région Afrique du Nord et Moyen Orient (ANMO), soit plus de 100 Mds USD.

La croissance dans la région devrait se tasser de 4,2%, « *même si cette projection est extrêmement incertaine dans le contexte de la pandémie de Covid-19, de l'effondrement consécutif des cours pétroliers mondiaux et du tourisme et de la baisse des envois de fonds* ».

La production des pays en développement, exportateurs de pétrole, de la région devrait reculer de 5%, tandis que la production des pays du Conseil de Coopération du Golfe (CCG) devrait chuter de 4,1%.

Du côté des importateurs de pétrole de la région, la BM prévoit un repli de la croissance de 0,8% dû à la décélération générale du tourisme, des envois de fonds et d'autres sources de revenus essentielles.

« *Dans un région où les deux tiers de la population ont moins de 35 ans, le taux de chômage des jeunes était déjà proche de 25% avant la pandémie. Près de la moitié de la population de la région (42%) dispose de moins de 5,50 USD par jour pour vivre) a doublé, passant de 2,4% en 2011 à 4,2% en 2015 en raison des conflits et des inégalités d'accès à l'éducation et aux infrastructures de base* ».

(LIBERTE)

**Covid-19
Mesures
complémentaires**

Le Premier ministre a arrêté, le 30 septembre 2020, une série de dispositions relatives à l'allègement des mesures de confinement liées à l'évolution de la situation sanitaire. Ainsi, il a été décidé :

- ❖ La reconduction, pour une durée de 30 jour à compter du 1^{er} octobre, du confinement partiel à domicile, de 23h00 à 06h00 dans 8 wilayas : Alger, Annaba, Bejaia, Blida, Jijel, Oran, Tizi-Ouzou et Tlemcen.
- ❖ La mise en place du confinement partiel à domicile, de 23h00 à 06h00, dans 3 wilayas : Batna, Constantine et Sétif.
- ❖ La levée du confinement partiel à domicile pour 10 wilayas : Ain Defla, Bouira, Boumerdes, El Tarf, Illizi, Médéa, Tébessa, Tindouf, Tipaza et Relizane.
- ❖ La levée de l'interdiction de circulation du transport urbain collectif, public et privé, durant le week-end.
- ❖ Le maintien de l'interdiction de tous types de rassemblement de personnes et de regroupement familial (mariages, circoncisions et autres évènements).

Par ailleurs, selon le ministre de la Santé, la réouverture de l'espace aérien « *est une décision souveraine tributaire de l'évolution de la situation épidémiologique de la Covid-19, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du pays* ». Le nombre des contaminations « *demeure élevé dans plusieurs pays, notamment les pays européens voisins* ».

(EL MOUDJAHID - APS)

**Gouvernement
Nomination**

Le président de la République a nommé M. El Hachemi Djaaboub au poste de ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale.

(APS)

**PLF 2021
Contexte
économique**

Depuis le mois de mars, les indicateurs ont été fortement impactés. La récession économique (- 3,9 au 1^{er} trimestre) s'aggrave et le PIB devrait se contracter de 3% cette année selon les prévisions de la Banque Mondiale (BM), contre des prévisions de - 5,2% du Fonds Monétaire International (FMI).

La nouvelle chute des prix du pétrole depuis le début de l'année a remis au gout du jour la vulnérabilité du pays et les comptes publics et extérieurs connaissent une nette dégradation comparés à ceux de l'année dernière.

Avec un prix moyen de 42 USD le baril (contre une moyenne de 65 USD en 2019), le déficit budgétaire devrait grimper à plus de 15% du PIB cette année (contre 9% en 2019), alors que le solde du compte courant devrait caracoler à plus de 22% du PIB. Selon la BM, le déficit budgétaire devrait atteindre 16,3% du PIB et le déficit du compte courant devrait s'établir à 18,8% du PIB, et ce, sur la base d'un prix moyen du baril de pétrole à 30 USD.

La dette publique pourrait s'établir à plus de 60% du PIB cette année, et les réserves de change à 36 Mds USD (soit 8 mois d'importations), contre une prévision de 24,2 Mds USD (6,1 mois d'importations) de la Banque mondiale.

(APS - LIBERTE)

**PLF 2021
Dispositions
budgétaires**

Le Projet de Loi de Finances (PLF) 2021 a été examiné en Conseil des ministres qui s'est réuni le 04 octobre 2020. Le texte prévoit :

- ❖ des recettes de 5 328,18 Mds DZD (\approx 41,25 Mds USD), dont 1 919,23 Mds DZD (\approx 14,86 Mds USD) de fiscalité pétrolière ; de 3 408,9 Mds DZD (\approx 26,39 Mds USD) issus de la fiscalité ordinaire ;
- ❖ un budget de fonctionnement de 5 314,5 Mds DZD (\approx 41,15 Mds USD), contre une dépense de 4 893,4 Mds DZD (\approx 37,89 Mds USD) en 2020.
- ❖ Des dépenses d'équipement sous forme de dépenses d'équipement à caractère définitif de 2 798,5 Mds DZD (\approx 21,67 Mds USD), et celles dédiées aux opérations de réévaluation du programme en cours et des programmes neufs de 1 882,1 Mds DZD (\approx 14,57 Mds USD).

Ainsi, le déficit budgétaire devrait atteindre un record absolu et s'établir à plus de 4 600 Mds DZD (\approx 35,62 Mds USD). Cette hausse est due essentiellement à la hausse de dépenses, alors que les recettes connaissent une importante baisse sous l'effet du recul des cours du brut ainsi qu'au ralentissement de l'activité économique.

Le PLF 2021 marque le retour aux politiques d'expansion budgétaire sur fond de crise financière et sanitaire, exigeant d'importants efforts financiers à l'économie et au bénéfice des administrations, des entreprises publiques et des ménages.

(EL MOUDJAHID)

**Hydrocarbures
IDE**

Selon le ministre de l'Energie, « *l'investissement étranger dans le secteur des hydrocarbures sera relancé avec de nouveaux mécanismes de sorte à impulser l'économie nationale* ».

Ces mécanismes, à savoir : avantages fiscaux, facilités, assouplissement de contraintes administratives, seront présent dans les textes de la nouvelle loi sur les hydrocarbures, et viseront à « créer un climat attractif ». Ils permettront en outre d'atténuer les « *lourdes charges* » supportées par Sonatrach.

(APS)

**Commerce
Certificat de
conformité**

Selon le ministre du Commerce, aucun produit, importé ou de fabriqué localement, ne sera mis sur le marché national sans l'obtention d'un document ou d'un certificat de conformité, et ce pour les 5 prochaines années.

(APS)

Selon l'Autorité de Régulation de la Poste et des Communications Electronique (ARPCE) a dévoilé la situation globale de la téléphonie mobile en Algérie.

Répartition des parts de marché des opérateurs et leurs évolutions entre les 1^{ers} trimestres 2019 et 2020			
Opérateur	Mobilis	Djezzy	Ooredoo
2019	39,01 %	34,86 %	26,13 %
2020	41,81 %	31,51 %	26,68 %

Répartition du nombre d'abonnés entre les opérateurs et son évolution entre les 1ers trimestres 2019 et 2020			
Opérateur	Mobilis	Djezzy	Ooredoo
2019	18 015 781	16 096 593	12 063 545
2020	18 874 336	14 224 144	12 044 478
Evolution	+ 858 555	- 1 872 449	- 19 067

**ARPCE
Classement**

Par ailleurs, l'ARPCE a prononcé des sanctions à l'encontre de ces opérateurs, suite aux « *manquements* » constatés dans la couverture de leurs réseaux 4G :

- 63,9 MDZD (≈ 494 811,83 USD) à Mobilis ;
- 82,5 MDZD (≈ 638 841,56 USD) à Djezzy ;
- Et 26 MDZD (≈ 201 331,88 USD) à Ooredoo.

Pour rappel : Avec un débit moyen de seulement 1,37 mégabit par seconde, l'Algérie a été classée à la 182^{ème} place des pays et territoires ayant les vitesses internet les moins rapides au monde.

(LA PATRIE NEWS - APS)

**OAIC
Importations**

L'Office Algérien Interprofessionnel des Céréales (OAIC) a décidé de modifier les conditions d'importation de blé avec des appels d'offres moins exigeants concernant la limite des taux de grains punaisés pour le blé à haute teneur en protéines.

Ce faisant, l'OAIC élargit le spectre de la concurrence des fournisseurs de blé, espérant obtenir des prix plus bas à l'importation.

La France devrait exporter, en 2020, environ 6 millions de tonnes de blé vers l'Algérie, son 1^{er} client à l'export en dehors de l'Union Européenne (UE).

Selon le groupe d'exportateurs Synacomex, la France « *devrait pouvoir conserver ses parts de marché aux alentours de 60%, y compris dans des conditions de concurrence induite par le blé de la mer Noire* ».

Par ailleurs, selon Agritel, organisme spécialisé dans la gestion des risques des marchés agricoles, « *pas grand-chose ne devrait changer cette saison* », toutefois, « *le blé français ne pourra pas s'en tirer avec un prix élevé avec la concurrence du blé originaire de la mer Noire* » en période de mauvaise récolte ».

(LIBERTE)

**Importations
Véhicules
d'occasion**

Selon le ministre de l'Industrie, l'importation de véhicules de moins de trois ans (prévus dans la LF 2020) a été gelée et non annulée. A « *moyen-terme* » (3 à 4 ans), l'importation pourrait être autorisée à condition d'avoir « *supprimé le marché parallèle des devises* » et ira de pair avec « *l'importation des véhicules neufs et l'avènement d'une véritable industrie locale de l'automobile* ».

Il a précisé que « *lorsque cette mesure (l'importation) a été introduite par la Loi de Finances (LF) 2020, il n'y avait pas la possibilité d'importer des véhicules neufs* ».

(TSA)

Selon un communiqué du ministère de l'Industrie, au 1^{er} octobre 2020, 184 pré-inscriptions ont été formulées, par 140 opérateurs économiques, sur la plateforme numérique des constructeurs automobiles et des concessionnaires de véhicules neufs.

Répartition des demandes par secteur d'activités et par types de véhicules		
	Construction	Concession
Automobile	13	40
Motocycles	13	37
Camions	7	15
Engins roulants	4	12
Tracteurs et matériels agricoles	5	10
Bus et autocars	4	6
Matériel des travaux publics	1	5
Tracteurs routiers	4	4
semi-remorques	4	4
Total	51	133

Industrie et concession automobiles

La pré-inscription à cette plateforme, lancée le 20 septembre, est nécessaire pour l'introduction en ligne des demandes d'agrément provisoire et définitif, d'avis techniques pour la construction de véhicules et/ou la concession de véhicules neufs.

Selon le ministre, les dossiers déposés « *seront soumis à l'examen pour une durée de 30 jours* ». En cas de refus, les opérateurs concernés disposent d'un délai de 30 pour formuler un recours.

Le ministre n'a pas écarté « *la fixation de quotas pour certains modèles de véhicules dont le coût est excessif* ».

(APS)

**Industrie électronique et électroménagère
Cahier des charges**

Selon le ministre de l'Industrie, le cahier des charges devant régir l'industrie électronique et électroménagère sera soumis prochainement au Gouvernement et publié au Journal Officiel à la mi-octobre 2020 au plus tard.

« *Les taux d'intégration dans le froid, le matériel de cuisine ou les radiateurs n'étant pas les mêmes, il fallait étudier un barème pour ne pas exiger l'impossible au niveau international d'un côté, et ne pas être permissif d'un autre* ».

Evoquant les projets de partenariat, qu'ils soient public-privé ou nationaux-étrangers, il a souligné que l'Etat y était favorable à toute entreprise de partenariat qui garantit « *un seuil d'intégration* ».

(APS)

**Industrie pharmaceutique
Perturbations**

Selon le Syndicat National Algérien des Pharmaciens d'Officine (SNAPO), à chaque fois que les pouvoirs publics instaurent de nouvelles mesures, de sérieuses perturbations sont signalées sur le marché national du médicament. C'est la situation qui prévaut actuellement dans le secteur du médicament, où 257 produits sont en rupture de stock ou sous tension, à la suite de la récente décision exigeant la délivrance, par le ministère de l'Industrie pharmaceutique, d'une attestation de régulation pour toutes les opérations d'importation des produits pharmaceutiques, de matières premières et des équipements médicaux.

(LIBERTE)

<p>Industrie de montage Smart phones</p>	<p>Depuis le début de la pandémie, le marché des smart phones connaît une flambée des prix en raison du manque de téléphones car les frontières sont fermées.</p> <p>En novembre 2019, les autorités avaient décidé de geler les avantages du régime SKD/CKD à l'activité de montage de téléphones mobiles en Algérie et de les exclure de la Loi de Finances (LF) 2020. Par ailleurs, le ministère de l'Industrie a décidé d'arrêter les importations de kits SKD-CKD, indispensables au montage de smart phones. Ce plus, l'importation du produit fini se verra taxée à 30% des droits de douanes (contre 5% en 2016) et de 60% de Droit Additionnel Provisoire de Sauvegarde (DAPS) auquel il faudra ajouter la Taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA). Ainsi, les prix des smartphones ont connu une hausse.</p> <p>Par ailleurs, la chute du pouvoir d'achat des algériens, constatée ces dernières années, a plombé les ventes de smartphones, entraînant l'allongement des cycles de remplacement ou de renouvellement.</p> <p>Enfin, durant l'épidémie, les ventes de smartphones ont baissé de 38% par rapport à 2019.</p> <p style="text-align: right;">(EL WATAN)</p>
<p>Transport aérien Air Algérie</p>	<p>Le ministre des Transports a détaillé le plan de développement du président de la République pour le secteur aérien et la restructuration d'Air Algérie.</p> <p>Il a expliqué la décision du président de la République de créer une nouvelle compagnie publique de transport aérien domestique par l'incapacité de la compagnie aérienne nationale Air Algérie de couvrir l'ensemble des 36 aéroports du pays.</p> <p>Il a justifié la réduction du nombre d'agences à l'étranger par les évolutions technologiques permettant aux usagers d'acheter leurs billets sur internet.</p> <p>Enfin, il a assuré que « <i>la décision politique</i> » de rouvrir le secteur aérien au privé était « <i>irréversible</i> ».</p> <p style="text-align: right;">(TSA ALGERIE)</p>
<p>Partenariat algéro-espagnol Sonatrach Naturgy</p>	<p>Le ministre de l'Energie a reçu le PDG de la compagnie énergétique espagnole Naturgy. Au cours de cette rencontre, « <i>les deux parties ont passé en revue l'état des relations de coopération et de partenariat entre la société nationale des hydrocarbures Sonatrach et l'entreprise espagnole Naturgy ainsi que les voies et moyens de leur renforcement dans l'intérêt mutuel des deux pays</i> ».</p> <p>Selon le PDG de Sonatrach, « <i>aujourd'hui, après des négociations dures avec le partenaire espagnol Naturgy sur les contrats de commercialisation du gaz, nous sommes parvenus à signer trois contrats qui lient Sonatrach et la compagnie espagnole [...]. Cette réussite va permettre à Sonatrach de renforcer sa position dans le marché gazier espagnol et ibérique de manière générale notamment en cette période de concurrence très rude entre les différents producteurs de gaz</i> ».</p> <p>« <i>C'est des avenants aux contrats gaziers qui existent depuis les années 70 [...]. Le groupe Sonatrach vend aujourd'hui plus de 12 milliards de mètre cube de gaz naturel en Espagne, dont 8 milliards cédés au groupe Naturgy</i> ».</p> <p style="text-align: right;">(APS)</p>
<p>Entreprise Fr Sanofi Pasteur</p>	<p>L'Institut Pasteur Algérie a sélectionné Sanofi Pasteur pour l'approvisionnement en vaccin antigrippal pour la saison 2020-2021, via un contrat de 9,9 MEUR.</p> <p style="text-align: right;">(BOURSE DZ)</p>
<p>Entreprises algérienne Sonatrach</p>	<p>Selon le PDG de la compagnie Sonatrach, la stratégie du groupe en matière d'intégration nationale vise à permettre l'accès aux entreprises algériennes à des contrats de projets d'ingénierie, d'approvisionnement et de construction (EPC) à travers l'élaboration d'un cahier des charges spécifique.</p>

Selon un bilan chiffré de l'exercice 2019, Sonatrach a conclu pour 735 Mds DZD (≈ 5,69 Mds USD) de contrats projets en EPC avec des entités étrangères (Europe, Etats Unis d'Amérique et Asie), soit 60% du montant total des contrats signés.

Au niveau local, le montant des contrats confiés à des entreprises algériennes dans le même domaine a atteint 135 Mds DZD (≈ 1,04 Md USD), représentant seulement 15% du total des contrats conclus dans des projets de réalisation d'infrastructures, de réhabilitation des installations et des équipements de production, ainsi que des travaux de forage et de raccordements des puits.

Le montant des marchés des services, notamment la maintenance, la restauration, l'entretien des bases de vie et la location de matériel de transport, a atteint 116 Mds DZD (≈ 898,24 MUSD), représentant 71% suivi par les contrats de fournitures (62 Mds DZD ≈ 480,09 MUSD – 42%).

(LE SOIR D'ALGERIE)

Dans un communiqué rendu public, la compagnie Alliance Assurances a annoncé une régression de son chiffre d'affaires au 1^{er} semestre de l'année, comparativement à celui de l'année 2019.

Il a été relevé, au 30 juin 2020, une perte nette de 396 MDZD (≈ 3,07 MUSD), enregistrant une décroissance de 14% par rapport aux résultats du 1^{er} semestre 2019. Le résultat a été marqué par une baisse de 21% entre les deux périodes de comparaison et s'est établi à 128 MDZD (≈ 993 249,01 USD).

La compagnie a expliqué que ces résultats ont été « *fortement impactés par les effets de la crise économique systémique et persistante qui se sont traduits par l'absence de réformes profondes et nécessaires du secteur couplée à l'absence d'un marché de nouveaux véhicules, mais aussi par les pratiques néfastes et récurrentes, telles que la concurrence déloyale, le dumping, ainsi que l'instauration, depuis janvier 2020, de la collecte de la taxe dite de pollution à la charge des assureurs. Cette décision a participé lourdement à atrophier le chiffre d'affaires des sociétés d'assurances étant donné que le budget des assurés n'a pas évolué* ».

Selon la compagnie, « *non seulement, cela (la pandémie de Covid-19) a engendré un recul du chiffre d'affaires, mais aussi d'autres effets pervers, tels que l'augmentation exponentielle du poste créances et impayés qui découlent de fortes tensions de trésorerie que connaissent les entreprises* ».

(LIBERTE)

**Entreprise
algérienne**

Alliance Assurances

Le ministre de l'Industrie a appelé les entreprises britanniques à saisir les opportunités économiques qui s'offrent sur le marché algérien.

Selon les chiffres de l'Agence Nationale du Développement de l'Investissement (ANDI), 13 projets d'investissements britanniques ont été enregistrés en Algérie entre 2002 et 2019.

La répartition de ces projets par secteur d'activité fait ressortir le secteur des Services en 1^{ère} position avec 7 projets d'une valeur de 661 MDZD (≈ 5,11 MUSD), suivi de l'Industrie avec 4 projets d'un montant de 956 MDZD (≈ 7,40 MUSD), puis des transports avec 1 projet d'une valeur de 51 MDZD (≈ 394 920 USD) et celui du Tourisme avec 1 projet d'un montant de 1,98 Mds DZD (≈ 15,33 MUSD).

(RADIO ALGERIENNE)

Algérie

Royaume Uni

Une importante délégation menée par le Directeur du bureau de la Commission des Affaires étrangères du Comité centrale du Parti Communiste Chinois (PCC) a effectué, le 10 octobre, une visite officielle de deux jours en Algérie.

Les parties ont signé un accord de coopération économique et technique relatif à un don estimé à 100 millions de Yuan pour le financement de projets de coopération.

(EL MOUDJAHID - APS)

**Algérie
Chine**

Justice
Homme d'affaires
M. Tahkout

La cour d'Alger a reporté au 31 octobre 2020 le procès en appel de M. Mahieddine Tahkout, PDG du groupe privé TMC, en raison de l'absence de l'un des accusés, M. Abdelghani Zaalane, ancien ministre des Transports.

Pour rappel : M. Mahieddine Tahkout a été condamné, en 1^{ère} instance, à une peine de 16 ans de prison ferme assortie d'une amende de 8 MDZD (≈ 61 948,27 USD) pour corruption, blanchiment d'argent et l'obtention d'indus avantages.

(EL MOUDJAHID)

Justice
Homme d'affaires
M. Oulmi

La Cour d'Alger a décidé de reporter l'annonce du verdict dans l'affaire Sovac et de poursuivre les délibérations jusqu'au 17 octobre 2020 en raison de l'absence de plusieurs accusés à la séance du 10 octobre 2020.

Outre M. Boudiab, ancien PDG du Crédit Populaire Algérien (CPA) et des cadres de cette banques et du ministère de l'Industrie, l'affaire implique M. Ouyahia, ancien Premier ministre, M. Yousfi, ancien ministre de l'Industrie et M. Khidher Oulmi, frère cadet de M. Mourad Oulmi, patron de Sovac Algérie.

Pour rappel : Le procureur général avait requis des peines de :

- 15 ans de prison ferme, assortis d'une amende de 2 MDZD (≈ 15 487,06 USD), à l'encontre de M. Mourad Oulmi, patron de Sovac ;
- 15 ans de prison ferme, assortis d'une amende de 2 MDZD (≈ 15 487,06 USD), à l'encontre de M. Ahmed Ouyahia, ancien Premier ministre ;
- 12 ans de prison ferme, assortis d'une amende de 2 MDZD (≈ 15 487,06 USD), à l'encontre M. Khidher Oulmi, frère cadet de M. Mourad Oulmi.
- 10 ans de prison ferme, assortis d'une amende de 2 MDZD (≈ 15 487,06 USD), à l'encontre de M. Youcef Yousfi, ancien ministre de l'Industrie.

(LA PATRIE NEWS)

Covid-19
Bilan

Evolution de la situation sanitaire relative à la Covid-19 en Algérie				
Jour	Cas en 24 heures	Nombre de contaminations	Cas / 100 000 habitants	Nombre de décès
1 ^{er} octobre	160	51 690	0,4	1 741
02 octobre	157	51 847	0,4	1 749
03 octobre	148	51 955	0,4	1 748
04 octobre	141	52 096	0,3	1 752
05 octobre	134	52 270	0,3	1 768
06 octobre	129	52 399	0,3	1 773
07 octobre	121	52 520	0,3	1 779
08 octobre	138	52 658	0,3	1 783
09 octobre	146	52 804	0,3	1 789
10 octobre	136	52 940	0,3	1 795
11 octobre	132	53 072	0,3	1 801
12 octobre	152	53 225	0,3	1 809
13 octobre	174	53 399	0,3	1 818
14 octobre	185	53 584	0,4	1 827
15 octobre	193	53 777	0,4	1 827

Selon le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, l'Algérie « *n'importera pas le vaccin avant qu'il ne soit administré dans le pays producteur et avant de s'assurer qu'il n'a pas d'effets secondaires* ».

Par ailleurs, il a rappelé que selon l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), « *le vaccin anti-Covid-19 de sera pas disponible avant 2021* ».

Enfin, il réaffirmé que l'Algérie établit, par la voie de l'Institut Pasteur, « *des contacts avec plusieurs pays, à l'instar de la Chine, la Russie et la Grande Bretagne concernant ce vaccin* », de même que l'Algérie est au fait des prix, « *suit l'évolution de la fabrication du vaccin et attend sa production* ».

Les montants en dinar (DZD) ont été convertis en Dollar (US) au taux officiel du 18.10.2020

Copyright

Tous droits de reproduction réservés, sauf autorisation expresse du Service Économique Régional d'Alger (adresser les demandes à).

Clause de non-responsabilité

Le Service Économique Régional d'Alger s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.

Auteur : Service Économique Régional d'Alger

Adresse : 25 chemin Abdelkader Gadouche 16035 Hydra

Rédigée par : Darine Chenine

Revue par : Thibault Le Ruyet